

[\[Version française\]](#)

May 14, 2024

A message from Canada's mortgage insurers

Default management tools for borrowers dealing with the effects of the wildfires across Canada

We sympathize with the communities and families impacted by wildfires across Canada, and our thoughts are with those facing this difficult time.

Canada's three mortgage insurers are committed to providing homeowners with solutions to help manage financial hardship due to the wildfires.

Canada Guaranty, Canada Mortgage and Housing Corporation, and Sagen are providing increased flexibility for borrowers with insured mortgage loans who have been impacted, or may be impacted, by wildfires in 2024 and who may require special arrangements to meet their mortgage payment obligations. As such, we will permit lenders to allow payment deferral of principal and interest of up to six months beginning immediately. **Lender approval for these extended deferrals must occur by December 31, 2024.**

Lenders have the flexibility to make these special arrangements quickly and without Insurer approval. Lenders are encouraged to retain a documented analysis of the borrower's financial situation on file.

Lenders may grant up to six months of payment deferrals for borrowers impacted by the wildfires, even if the borrower had previously used deferrals in response to a different natural disaster or event. Where borrowers have previously utilized six deferrals and are now requesting another six deferrals related to the wildfires, and the previous deferrals were not fully repaid, lenders are encouraged to undertake a full financial review to ensure the right set of default management tools are being applied given the circumstances.



14 mai 2024

Message de la part des assureurs hypothécaires du Canada

Outils de gestion des cas de défaut pour les emprunteurs aux prises avec les effets des feux de forêt au Canada

Nous compatissons avec les collectivités et les familles touchées par les feux de forêt au Canada, et nos pensées accompagnent les personnes qui traversent cette période difficile.

Les trois assureurs hypothécaires du Canada sont déterminés à fournir aux propriétaires-occupants des solutions pour les aider à gérer les difficultés financières découlant des feux de forêt.

Canada Guaranty, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et Sagen offrent une plus grande souplesse aux emprunteurs ayant des prêts hypothécaires assurés qui ont été touchés ou pourraient être touchés par les feux de forêt en 2024 et qui pourraient avoir besoin de dispositions spéciales pour s'acquitter de leurs obligations de paiement hypothécaire. Ainsi, nous autoriserons les prêteurs à accorder un report des paiements du capital et des intérêts pendant une période pouvant atteindre six mois à compter d'aujourd'hui. **L'approbation du prêteur pour ces reports prolongés doit avoir lieu d'ici le 31 décembre 2024.**

Les prêteurs ont la souplesse nécessaire pour prendre rapidement ces dispositions spéciales sans l'approbation de l'assureur. Ils sont encouragés à conserver au dossier une analyse documentée de la situation financière de l'emprunteur.

Les prêteurs peuvent accorder un report des paiements pouvant aller jusqu'à six mois pour les emprunteurs touchés par les feux, même si l'emprunteur avait déjà eu recours à des reports en réponse à un autre sinistre ou évènement naturel. Lorsque les emprunteurs ont eu recours à un report de six mois dans le passé, qu'ils demandent maintenant un nouveau report de six mois à cause des feux de forêt et que les paiements reportés antérieurement n'ont pas été entièrement remboursés, les prêteurs devraient effectuer un examen financier complet pour s'assurer d'appliquer le bon ensemble d'outils de gestion des cas de défaut dans les circonstances.

